

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne
(ne pas porter les centimes)

pour AJ **1 | 2** mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		RESTAURATION OEUVRES D'ART												
Nature de l'activité (1)		10 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET								si exerce en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS			
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL		
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT		
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion				Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA								
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	99 028 131,29 %	
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB		
	3	À déduire Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	AC	23 599 31,29 %
	4	Montant net des recettes										AD	75 429 100,00%	
	5	Produits financiers (4)										AE	62 0,08 %	
	6	Gains divers (5)										AF	4 886 6,48 %	
	7											AG	80 377 106,56 %	
	3	8	Achats (6)										BA	6 184 8,20 %
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	1 103 1,46 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	1 066 1,41 %
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY	288 0,38 %
	13		Autres impôts										BS	824 1,09 %
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	2 120 2,81 %
	15	Loyer et charges locatives										BF	8 898 11,80 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	490 0,65 %	
	17	Entretien et réparations										1 672 2,22 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs	
	18	Personnel intérimaire												
	19	Petit outillage (11)										1 757 2,33 %		
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité										754 1,00 %		
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)										2 230 2,96 %		
	22	Primes d'assurances										845 1,12 %		
	23	Frais de véhicules (12)										2 546 3,38 %	Total : Transport et déplacements	
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...									4 307 5,71 %	
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...										1 762 2,34 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires				BT	6 202					BK	7 344 9,74 %	
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 142	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				BU					
26	Frais de réception, de représentation et de congrès					755 1,00 %	Total : Frais divers de gestion							
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone					1 858 2,46 %								
28	Frais d'actes et de contentieux					9 0,01 %								
29	Cotisations syndicales et professionnelles			BY	299 0,40 %									
30	Autres frais divers de gestion					613 0,81 %								
31	Frais financiers (14)										BN	164 0,22 %		
32	Pertes diverses (15)										BP	16 0,02 %		
33											BR	43 597 57,80 %		

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION
RESTAURATION OEUVRES D'ART

N° SIRET

10 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)	CA	36 779	48,76 %	
		35	Plus-values à court terme (16)	CB			
		36	Divers à réintégrer (17)	CC	1 183	1,57 %	
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD			
		38		TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	37 962 50,33 %	
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)	CF			
		40	Frais d'établissement (19)	CG			
		41	Dotation aux amortissements (20)	CH	1 973	2,62 %	
		42	Moins-value à court terme	CK	573	0,76 %	
		43	Divers à déduire (21) dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur » dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » dont exonération « jeunes entreprises innovantes » dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CS AW CU CI	CT CO CQ	CL	2 774 3,68 %
		44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM			
		45		TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	5 320 7,05 %	
		46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	32 643	43,28 %	
		47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR			
5			Montant de la TVA afférante aux recettes brutes : Montant de la TVA afférante aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) : dont montant de la TVA afférante aux honoraires rétrocédés :	CX CY CZ	15 389 5 421 3 999		
6		Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU			

Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

7 (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélo-moteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
				(2)	Type de carburant (3)			
Modèle(s)	Type (1)							
	T		X			7 892		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques >								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035						A		B